

# Vide - Grenier

## COADOUT

**Dimanche 08 juin 2025**

L'équipe de l'association « **Amicale laïque de Coadout** » qui a pour objectif d'aider à financer les projets de l'école du village, propose cette année un grand vide-grenier.

Notez bien la date ! Le vide-grenier de Coadout aura lieu le  
**Dimanche 08 juin 2025 de 8h à 18h**

### TARIFS :

3 € le mètre

~~Possibilité de réserver des tables (attention nombre limité !) : 5 € les 1m20~~

Sur place il vous sera possible de vous restaurer pendant la journée et une boisson chaude vous sera évidemment offerte.

Un grand parking attenant sera également à votre disposition.

Si vous souhaitez participer, c'est facile !! Il vous suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription qui suit, complétée, et accompagnée de votre règlement dans les meilleurs délais afin de gérer au mieux les emplacements.

Renvoyez votre inscription accompagnée du règlement par chèque (règlement à l'ordre de l'amicale laïque de Coadout) avant le 30 mai 2025 à l'adresse suivante :

**Amicale Laïque de COADOUT**

4 place de la Mairie

22970 COADOUT

Le meilleur accueil vous sera réservé, en espérant vous compter parmi nous ce jour-là, nous vous adressons Madame, Monsieur, nos sincères salutations.





# VIDE-GRENIER

## Du dimanche 08 juin 2025 à COADOUT

### Bulletin d'inscription :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

Je désire ..... mètre(s) à 3 €, soit un montant total de ..... €

~~Je souhaite ..... table(s) de 1m20 à 5 €, soit ..... mètre(s) pour un montant total de ..... €~~

**Je m'engage :**

- **A respecter le règlement ci-joint, établi par l'Amicale Laïque de COADOUT pour le bon fonctionnement de l'évènement**
- **A joindre une copie de ma carte d'identité**
- **A remplir et joindre l'attestation sur l'honneur ci dessous**

Fait le ....., à .....

Signature :



**VIDE-GRENIER**  
**du dimanche 08 juin 2025**  
**à COADOUT**

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné ....., né(e) le ..... à .....,  
et domicilié .....,  
participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- Qu'il s'agit de ma première participation à une exposition en vente en 2025  
 Avoir déjà participé à une seule autre exposition en vente en 2025

Le : ..... à : .....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature** (précédée de la mention « lu et approuvé »)



# VIDE-GRENIER

du 08 juin 2025

COADOUT

## Règlement :

Article 1 : L'Association est organisatrice du vide-grenier se tenant à COADOUT le dimanche 08 juin 2025 de 8h à 18h.

L'accueil des exposants débutera à 6h30.

Article 2 : Les emplacements seront attribués par ordre d'inscription. Dès son arrivée l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

Aucun véhicule ne pourra être laissé sur place, un grand parking attenant est prévu pour le stationnement des exposants et des visiteurs.

Article 3 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur est seul habilité à le faire si nécessaire.

Article 4 : Les objets exposés sont sous la responsabilité de leur propriétaire. L'association décline toute implication en cas de vols, pertes, casses ou accident corporel.

Article 5 : Les places non occupées après 9h30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'association sauf si l'exposant prévient de son impossibilité à se déplacer.

Article 6 : Les règlements ne seront encaissés qu'après l'évènement.

Si pour une raison indépendante de notre volonté il venait à devoir être annulé, les paiements seront évidemment restitués.

Article 7 : Nous demandons à tous de respecter l'environnement et de déposer les déchets dans les poubelles qui seront mises à votre disposition.

Article 8 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent.